

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		3 EF (1H et 2F) dont DGS : 1H	DGAS : 2F	DGST : 0H ou 0F	Expert ht niveau- directeur de projet : 0H ou 0F					
(B) N° de département :	75	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023					
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
Métropole du Grand Paris	EPCI	DGS			DGS					
		DGAS		1	DGAS					
		DGST			DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2023	0	0			
<p>Ne remplir que les cases colorées</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS	1	0			
					DGAS	0	2			
					DGST	0	0			
					Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0			
					Total par sexe années antérieures	1	2			
					(H = F + G) Total primo par sexe	1	2			
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0								
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant						
	Contribution due									
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0								
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant						
	Contribution due									